

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
27 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 27 janvier 2015, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 26 janvier 2015 du Représentant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, concernant l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), et 2191 (2014) du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yaşar Halit Çevik



**Annexe à la lettre datée du 27 janvier 2015 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

Au nom de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, il m'incombe d'appeler votre attention sur la dégradation de la situation humanitaire en Syrie et sur la montée de la violence perpétrée par les forces du régime syrien et par des groupes terroristes étrangers.

Depuis la dernière lettre que j'ai adressée au Conseil de sécurité en décembre 2014, la situation en Syrie et dans la région s'est détériorée très rapidement. La rigueur de l'hiver, caractérisé par des températures glaciales et de violentes tempêtes de neige, a fait des dizaines de morts en Syrie et dans les pays voisins et a été particulièrement dévastatrice pour les 10,8 millions de déplacés syriens.

La situation des 3,2 millions de réfugiés syriens est particulièrement alarmante. Des centaines de milliers de familles de réfugiés syriennes vivent désormais dans des lieux de vie précaires, tels que des tentes, des bâtiments encore en construction et d'autres logements de fortune qui ne sont pas équipés de chauffage, d'un accès fiable à l'électricité, ou de toilettes fonctionnelles. Dans certains pays, comme au Liban et en Jordanie, pas moins des deux tiers de la population syrienne vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté national et ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire face à la dégradation des conditions hivernales. Les intempéries ne sont hélas qu'un malheur de plus qui vient s'ajouter aux souffrances endurées par les civils qui, en Syrie, restent sous le joug écrasant du régime violent de Bachar Al-Assad (voir pièce jointe).

Depuis le début de la nouvelle année, les forces du régime syrien ont délibérément intensifié leurs attaques aériennes contre des zones civiles, lançant des milliers de frappes aériennes qui ont coûté la vie à des hommes, des femmes et des enfants innocents. Le 21 janvier 2015 uniquement, au moins 43 civils ont trouvé la mort et 150 ont été blessés au cours d'assauts aériens menés par le régime dans la province syrienne d'Hassaké. Entre le 21 et le 24 janvier, des avions de guerre et des hélicoptères du régime ont procédé à plus de 504 frappes aériennes sur des quartiers résidentiels dans les provinces de Rif-Damas, Homs, Lattaquié, Alep, Hama, Qouneïtra, Deir el-Zor, Edleb et Deraa, tuant 157 civils, dont 16 enfants et 13 femmes, et blessant 500 autres personnes.

Dans le nord-est du pays, les forces du régime ont délibérément tiré profit de la couverture offerte par des frappes aériennes dirigées par les États-Unis contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) pour prendre pour cible et tuer des civils qui militaient pour un avenir démocratique et sans laissés-pour-compte. De tels actes constituent une violation du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, y compris des Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève de 1949, qui interdisent expressément les attaques sans discrimination menées contre des biens de caractère civil.

Les forces du régime ont non seulement redoublé de violence durant cet hiver rigoureux, mais elles ont également continué d'empêcher les civils de recevoir nourriture, eau et soins médicaux. En violation directe des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité, le régime syrien a maintenu le

siège de la Ghouta orientale, de Daraya, et des quartiers de Waar, d'Hajar el-Assouad, de Tadamoun et de Yarmouk, où plus de 400 000 personnes sont toujours prises au piège, privées de nourriture, d'eau et de soins médicaux, et continué d'entraver l'accès de l'aide humanitaire à des zones difficiles d'accès et transfrontalières. À cause de l'intransigeance du régime, des millions de Syriens le long de la frontière septentrionale avec la Turquie et de la frontière méridionale avec la Jordanie n'ont toujours pas accès à l'aide et aux soins dont ils ont instamment besoin.

La terreur et le désespoir engendrés par les forces d'Al-Assad ont fait d'une grande partie du territoire syrien un terrain de jeux pour les groupes extrémistes étrangers. Depuis le début de 2015, des groupes terroristes comme l'EIL se servent de la détresse et de l'insécurité provoquées par les actes violents du régime d'Al-Assad pour persécuter et tuer des civils innocents dans le nord-est de la Syrie. Ils tirent parti du sectarisme du régime pour terroriser les minorités ethniques et religieuses syriennes, en violant, torturant et tuant ceux qui ne se plient pas à leur idéologie violente et haineuse. Ils sont ainsi devenus les principaux bénéficiaires de la violence du régime.

Étant donné la détérioration de la situation en Syrie, il importe au plus haut point que le Conseil de sécurité agisse rapidement pour protéger les civils innocents. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une approche globale, qui s'attaque en même temps aux groupes terroristes étrangers et à l'insécurité qui joue en leur faveur – autrement dit à la dictature d'Al-Assad. Il faut aussi jeter les bases d'une gouvernance modérée, stable et non exclusive pouvant remplacer à long terme la tyrannie du régime d'Al-Assad et la terreur répandue par l'EIL. Se concentrer uniquement sur les groupes terroristes – plutôt que sur la tyrannie qui les a fait naître – permettra tout au plus de déstabiliser momentanément l'EIL. Ce n'est pas la solution pour éradiquer définitivement le groupe terroriste.

La Coalition demande donc instamment que le Conseil de sécurité décide immédiatement :

- a) D'adopter une démarche globale face à la crise en Syrie en prenant en compte la relation de symbiose qui unit l'EIL et Al-Assad et en aidant les groupes d'opposition modérés à répondre aux besoins de la population syrienne;
- b) De protéger les Syriens dans le besoin, en appuyant la création d'une zone de sécurité de nature à empêcher les attaques aériennes illégales du régime syrien contre des zones occupées par des civils;
- c) De faire appliquer le mandat figurant dans la résolution 2191 (2014) du Conseil de sécurité en insistant auprès des organismes des Nations Unies pour qu'ils renforcent leurs activités d'assistance aux frontières de la Syrie avec la Turquie et la Jordanie;
- d) D'intensifier l'action humanitaire de façon à ce que les millions de Syriens qui vivent en Syrie ou dans les pays voisins et qui endurent actuellement les rigueurs extrêmes de l'hiver ne souffrent inutilement faute d'électricité, de vêtements, de vivres et d'eau.

Près de cinq ans après que le peuple syrien s'est soulevé pour réclamer la liberté et la démocratie, la mobilisation humanitaire de la communauté internationale pour soulager la souffrance du peuple syrien n'est pas à la hauteur des besoins croissants

de nos concitoyens. En effet, à mesure que la crise humanitaire s'amplifiait, les ressources destinées aux Syriens ont diminué. Ces derniers mois, les organisations humanitaires et la Coalition ont eu de plus en plus de difficultés à trouver les fonds nécessaires pour acheminer l'aide alimentaire et matérielle aux réfugiés syriens. À titre d'exemple, le Programme alimentaire mondial cherche encore un moyen de continuer à apporter une aide financière aux réfugiés au-delà de janvier 2015.

Malgré ces difficultés, la Coalition ne s'est pas ménagée pour faire parvenir des secours humanitaires à des centaines de milliers de Syriens. Ces dernières semaines, notre groupe de coordination de l'aide et notre gouvernement intérimaire ont mis en place un programme grâce auquel 1 million de dollars a été dégagé pour aider 28 000 familles vivant dans des camps en Syrie et réfugiées au Liban à se chauffer cet hiver. Toutefois, de tels programmes ne peuvent être menés à bien sans un appui international plus fort conséquent et sans la générosité des alliés.

Alors que nous nous employons à améliorer la situation humanitaire en Syrie, nous devons nous rappeler que le seul moyen d'en finir définitivement avec la souffrance des Syriens est de mettre un terme au conflit. C'est la raison pour laquelle la Coalition continue de coopérer de manière constructive avec le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies en Syrie. Au cours de ces dernières semaines, nous nous sommes attachés à remettre le plan de transition à l'ordre du jour et à l'étoffer conformément au cadre établi dans le communiqué de Genève. Plus récemment, notre Comité politique a approuvé une proposition en 13 points qui pose les bases d'une reprise des négociations, au point mort depuis la conférence de Genève II, et établit un plan par étapes visant à apporter une solution politique au conflit. Nous comptons que le Conseil de sécurité restera déterminé à atteindre cet objectif et nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec lui en vue d'instaurer les conditions nécessaires pour y parvenir.

Le Représentant spécial de la Coalition nationale  
des forces de la révolution et de l'opposition syriennes  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Najib **Ghadbian**

## Pièce jointe

### **Non-respect par le régime syrien de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité et violations commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant**

#### **Paragraphe 3 : Toutes les parties mettent immédiatement fin à toutes attaques contre les civils, ainsi qu'à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées**

- D'après le Réseau syrien des droits de l'homme, les forces du régime syrien ont tué 1 049 personnes au mois de décembre 2014, dont pas moins de 105 femmes, 203 enfants (soit 7 enfants par jour) et 357 combattants rebelles. Au total, 97 des personnes qui ont été tuées en décembre ont péri sous la torture. Les femmes et les enfants représentaient 29 % des victimes. Le Réseau n'a pas été en mesure d'obtenir de renseignements sur le nombre de morts dans les zones assiégées et celles coupées du reste du pays par le régime.
- Les groupes extrémistes ont tué pas moins de 333 personnes au mois de décembre, dont 91 civils, parmi lesquels 6 enfants, et 242 combattants rebelles.
- Le Réseau a également recensé 56 autres victimes, dont 11 enfants, 1 femme et 12 combattants rebelles, sans pouvoir vérifier qui les avait tuées.

#### *Violation : massacres survenus au mois de décembre 2014*

- Le Réseau syrien des droits de l'homme a publié un rapport dans lequel il a fait état de 40 massacres survenus au mois de décembre 2014, dont 32 commis par les forces du régime syrien, 7 par des groupes extrémistes et 1 par un groupe non identifié. Neuf de ces massacres ont eu lieu dans la province de Deir el-Zor, 8 dans celle de Rif-Damas, 6 dans celle d'Edleb, 5 dans celle d'Alep, 4 dans celle de Raqqa, 4 dans celle de Deraa, 3 dans celle de Homs et 1 dans celle de Hama. Au total, 545 personnes ont été tuées lors de ces massacres, dont 82 enfants et 41 femmes, ces derniers représentant 22,57 % des victimes, preuve que femmes et enfants sont pris pour cible de manière délibérée. Les forces du régime ont tué 341 personnes, dont 79 enfants et 40 femmes en décembre; l'EIIL, 199 personnes, dont 1 enfant et 1 femme.
- Ces massacres se sont déroulés comme décrit ci-après :

##### Rif-Damas

- Le 8 décembre, 2 avions de guerre du régime ont pris pour cible la ville d'Hammouriya, tuant 9 personnes, dont 1 femme;
- Le 8 décembre, des avions de guerre du régime ont effectué 2 frappes aériennes sur la ville de Douma, tuant 5 personnes;
- Le 27 décembre, des avions de guerre du régime ont effectué une frappe aérienne sur la ville de Douma, tuant 11 personnes, dont 6 enfants et 2 femmes;

#### Edleb

- Le 15 décembre, des avions de guerre du régime ont lancé un missile sur la ville de Kafr Takharim, tuant 13 personnes, dont 1 femme, et faisant 40 blessés;
- Le 16 décembre, des avions de guerre du régime ont effectué plusieurs frappes aériennes sur la ville de Maarreet el-Nouman, tuant 15 personnes, dont 1 enfant et 2 femmes;
- Le 16 décembre, des avions de guerre du régime ont lancé un missile sur l'hôpital Orient de Kafr Noubll, tuant 11 personnes;
- Le 23 décembre, des hélicoptères du régime ont largué un baril explosif sur la ville de Saraqeb, tuant 6 personnes;
- Le 23 décembre, des hélicoptères du régime ont largué un baril explosif sur une école préparatoire de Sfouhoun, tuant 5 personnes et détruisant une partie de l'école;
- Le 24 décembre, des hélicoptères du régime ont largué 2 barils explosifs sur la ville de Masran, tuant 6 personnes, dont 1 enfant;

#### Alep

- Le 20 décembre, des avions de guerre du régime ont lancé un missile sur Maarret el-Muslimiyé, tuant 7 personnes, dont 1 fille;
- Le 23 décembre, les forces du régime ont effectué 2 frappes aériennes sur la ville d'El-Bab, tuant 6 personnes, dont 1 enfant;
- Le 25 décembre, les forces du régime ont effectué 4 frappes aériennes sur la ville d'El-Bab, tuant 37 personnes, dont 7 enfants et 2 femmes. Plusieurs immeubles ont également été détruits;
- Le 25 décembre, les forces du régime ont effectué 3 frappes aériennes sur la ville de Qabbassin, tuant 23 personnes et détruisant plusieurs immeubles résidentiels;
- Le 28 décembre, une voiture piégée a explosé à proximité du village de Qatma, tuant 5 personnes, dont 2 enfants. L'attaque n'a toujours pas été revendiquée;

#### Raqqqa

- Le 11 décembre, des affrontements entre les forces du régime et les forces de défense civile sur la route de Salmiyé ont provoqué la mort de 12 civils qui se rendaient de Tabaqa à Hama pour percevoir leur salaire;
- Le 20 décembre, des avions de guerre du régime ont pris pour cible un groupe de civils qui s'étaient rassemblés devant la boulangerie Firdous, à Raqqqa, tuant 11 personnes, dont 3 enfants et 1 femme, et en blessant 60 autres;
- Le 23 décembre, des avions de guerre du régime ont mené des frappes contre la ville de Raqqqa, tuant 28 personnes, dont 9 enfants et 5 femmes, et rasant un immeuble à usage d'habitation;

- Le 31 décembre, les forces du régime ont tiré un missile sur le quartier de Dariya à Raqqa, faisant 5 morts, dont 2 enfants;

#### Deraa

- Le 21 décembre, les forces du régime ont pris pour cible Bosra el-Cham, faisant 6 morts, dont 4 enfants et 1 femme;
- Le 26 décembre, les forces du régime ont tiré des obus d'artillerie sur la ville de Naoua, faisant 5 morts, dont 3 enfants;
- Le 27 décembre, les forces du régime ont pris pour cible la ville d'Ibtaa, faisant 7 morts;
- Le 31 décembre, les forces du régime ont largué un baril explosif sur la ville de Dael, faisant 7 morts, dont 2 enfants et 3 femmes;

#### Deir el-Zor

- Le 12 décembre, des habitants du village de Ghranij ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 10 prisonniers de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;
- Le 15 décembre, les forces du régime ont mené une attaque aérienne contre la ville de Mouhassan, faisant 5 morts, dont 2 enfants;
- Le 15 décembre, les forces du régime ont pris pour cible la ville de Khacham, faisant 6 morts, dont 3 enfants et 2 femmes;
- Le 16 décembre, les forces du régime ont tiré 2 missiles sur l'hôpital el-Toub el-Hadith de Mayadin, faisant 10 morts, dont 4 enfants et 1 femme, et causant de lourdes destructions matérielles;
- Le 16 décembre, des habitants du village de Kachkiyé ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 7 prisonniers de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;
- Le 17 décembre, des habitants de Badyat Abou Hamam ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 115 membres de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;
- Le 20 décembre, des habitants du village de Darnaj ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 28 membres de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;
- Le 21 décembre, des habitants du village de Ghranij ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 20 membres de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;
- Le 29 décembre, des habitants du village de Ghranij ont découvert un charnier dans lequel se trouvaient les cadavres de 12 membres de la tribu des Chetaït exécutés par l'EIIL;

#### Homs

- Le 16 décembre, des avions de guerre du régime ont mené 6 frappes aériennes sur le quartier de Waar à Homs, faisant 37 morts, dont

7 enfants et 9 femmes, détruisant une tour d'habitation et endommageant plusieurs maisons;

- Le 29 décembre, un soldat de l'EIL a commis un attentat à la voiture piégée au milieu d'un rassemblement d'ouvriers d'une usine à gaz de Farqles, à proximité d'un poste de contrôle tenu par le régime, faisant 7 morts;
- Le 30 décembre, des hélicoptères du régime ont largué deux barils explosifs sur le quartier de Senaa à Rastan, faisant 5 morts;

#### Hama

- Le 23 décembre, les forces du régime ont pris pour cible le village d'Oum Zhemak, tuant 3 enfants et 2 femmes.

#### *Violation : utilisation aveugle par le régime syrien de barils explosifs et de munitions aériennes*

- Pendant la période à l'examen, le régime syrien a continué de larguer aveuglement des barils explosifs et des munitions aériennes, faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils.
- Dans les zones contrôlées par l'opposition, le régime syrien s'acharne à bombarder sans discrimination des centres névralgiques pour paralyser les activités civiles, économiques et commerciales et perturber le fonctionnement des structures en place dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'alimentation. D'après le Réseau syrien des droits de l'homme, au mois de décembre 2014, 28 centres ont été pris pour cible par le régime, 3 par des groupes extrémistes et 4 par des groupes non identifiés. Parmi ces centres se trouvaient 10 établissements scolaires, 9 lieux de culte, 3 marchés, 8 centres médicaux, 7 éléments d'infrastructure et 1 boulangerie. Au mois de décembre, le régime syrien a mené les attaques décrites ci-après sur des centres névralgiques :

#### Établissements scolaires

- Le 1<sup>er</sup> décembre, les forces du régime ont bombardé la cour de l'école Al-Hekma, située dans le quartier de Joub el-Qoubba, dans la vieille ville d'Alep, causant des dégâts matériels;
- Le 17 décembre, des hélicoptères du régime ont largué 2 barils explosifs sur l'école Qasm Ali Jadid, à Madaya (province de Rif-Damas), causant de lourds dégâts matériels qui ont obligé l'établissement à fermer ses portes;
- Le 22 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur l'école primaire Hafsa, à Saraqeb (province d'Edleb), tuant 4 enfants, en blessant 10 autres et causant des dégâts matériels;
- Le 23 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré 2 missiles thermobariques sur une école primaire de Douma (province de Rif-Damas), tuant 9 civils, dont 5 enfants, et en blessant 15 autres;
- Le 23 décembre, des hélicoptères du régime ont largué un baril explosif sur l'école préparatoire de Sfouhoun (province d'Edleb), faisant 5 morts et causant des dégâts matériels;

- Le 26 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur l'école d'Hammouriyé (province de Rif-Damas), détruisant le toit d'un bâtiment;
- Le 28 décembre, des avions de guerre du régime ont largué une bombe thermobarique sur l'école de l'orphelinat islamique du quartier de Waar, à Homs, causant des dégâts matériels;
- Le 30 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur l'école préparatoire Alma de Deraa, causant des dégâts matériels;
- Le 31 décembre, des hélicoptères du régime ont largué un baril explosif sur une école de Zabadani (province de Rif-Damas), causant de lourds dégâts matériels;

#### Lieux de culte

- Le 10 décembre, les forces du régime ont bombardé les alentours de la mosquée Ali Ibn Abou Taleb, située dans le quartier Machad, à Alep, tuant 3 personnes et en blessant 4 autres;
- Le 11 décembre, des mines terrestres posées par les forces du régime à l'intérieur de la mosquée Cheik Abdel-Aziz Abizeid, située près de la gare de Deraa, ont explosé, détruisant entièrement l'édifice;
- Le 12 décembre, les forces du régime ont pilonné la mosquée Salah el-Din, située dans l'est de Mliha (province de Deraa), détruisant un pan de mur;
- Le 17 décembre, des avions de guerre du régime ont pris pour cible une mosquée de Maskna (province d'Alep), faisant 5 morts et causant des dégâts matériels;
- Le 18 décembre, des avions de guerre du régime ont pris pour cible la mosquée el-Iman, à Zibdeen (province de Rif-Damas), détruisant le minaret;
- Le 23 décembre, des avions de guerre du régime ont mené des frappes sur la ville de Raqqa et pris pour cible la mosquée el-Houda, causant de lourds dégâts matériels;
- Le 23 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur la mosquée el-Iman, à Raqqa, la détruisant en partie;
- Le 28 décembre, les forces du régime ont tiré des obus d'artillerie sur le camp de Yarmouk, à Damas, endommageant la mosquée Abdelqader el-Husseini;
- Le 25 décembre, les forces du régime ont bombardé la mosquée Omar Ibn el-Khattab, à Naoua (province de Deraa), faisant 5 morts, dont 3 enfants, et causant des dégâts matériels;

#### Marchés

- Le 24 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur un marché de Mahdoum (province d'Alep), tuant 4 personnes et endommageant plusieurs échoppes;

- Le 25 décembre, des hélicoptères du régime ont tiré 2 missiles sur le marché de meubles et d'outils de la rue Tareq Halab et sur le marché alimentaire de la rue Martou à El-Bab (province d'Alep), tuant 32 personnes, dont 7 enfants, en blessant quelque 110 autres et détruisant des dizaines d'échoppes et de voitures;

#### Centres médicaux

- Le 5 décembre, les forces du régime ont fermé l'hôpital el-Amal, situé dans le quartier de Khaldiye, à Alep, et en ont expulsé le personnel médical et les patients sans raison apparente;
- Le 6 décembre, les forces du régime ont bombardé l'hôpital de l'Orient, à Maarret el-Nouman (province d'Edleb), détruisant une partie du troisième étage;
- Le 7 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré 2 missiles sur l'hôpital de campagne du martyr Ziad el-Baqie, blessant 4 membres de l'équipe médicale et détruisant la structure;
- Le 16 décembre, des avions de guerre du régime ont pris pour cible l'hôpital d'el-Toub el-Hadith, à Mayadin (province de Deir el-Zor), faisant 12 morts, dont 3 enfants et 2 femmes, et causant de lourdes destructions;
- Le 16 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur l'hôpital de l'Orient de Kafr Noubl (province d'Edleb), faisant 3 morts et causant de lourdes destructions matérielles qui ont entraîné la fermeture de l'établissement pendant près d'une semaine;
- Le 30 décembre, des hélicoptères du régime ont largué un baril explosif sur l'hôpital el-Chifa, à Saraqeb (province d'Edleb), causant de lourdes destructions matérielles qui ont entraîné la fermeture de l'établissement;

#### Infrastructures

- Le 14 décembre, les forces du régime ont largué 2 barils explosifs sur la rue principale du quartier de Firdous, à Alep, détruisant l'égout principal sur une vingtaine de mètres;

#### Boulangerie

- Le 8 décembre, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur un groupe de civils qui s'étaient rassemblés devant la boulangerie Firdous, à Raqqa, tuant 11 personnes, dont 3 enfants et 1 femme, et en blessant 60 autres.
- Des groupes extrémistes ont mené les attaques décrites ci-après sur des centres névralgiques :
- Le 8 décembre, la Commission islamique, en coordination avec le Front el-Nosra, a coupé l'approvisionnement en eau et en électricité de la ville d'Edleb pour contraindre les forces du régime à libérer des détenues; l'eau et l'électricité ont été rétablies le 10 décembre, après que les forces du régime ont accédé aux revendications exprimées;

- Le 23 décembre, le Front el-Nosra a fermé la centrale électrique de Zourba (province d'Alep) et provoqué une coupure d'électricité générale afin d'obtenir la libération de 37 étudiantes qui avaient été arrêtées par les forces du régime le 21 décembre, alors qu'elles se rendaient à l'université d'Alep; l'électricité a été rétablie le 30 décembre, après la libération de 4 étudiantes.
- Au total, 384 militants des médias ont été tués entre mars 2011 et la fin de décembre 2014. Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, au mois de décembre, le régime syrien en a arrêté 1, blessé 4 et tué 5 autres dans les circonstances décrites ci-après :
  - Le 8 décembre, les reporters d'*Orient News* Adel al-Asimi et Yusuf Mahmoud al-Dous et le caméraman Salem Abdulrahman al-Khlail ont été tués par un missile tiré par les forces du régime sur leur voiture, à la périphérie de Cheik Miskin (province de Deraa);
  - Le 10 décembre 2014, le reporter d'Al-Jazeera Mahran Bashir al-Diri a été tué à la périphérie de Cheik Miskin, presque au même endroit que l'équipe d'*Orient News* mentionnée ci-dessus quelques jours plus tôt;
  - Le 21 décembre, le militant des médias Mahmoud Asem al-Msalma a été tué par des avions de guerre du régime à Cheik Miskin.

**Paragraphes 8 et 10 : Toutes les parties doivent immédiatement mettre fin aux attaques contre les installations médicales et d'autres installations civiles et contre le personnel médical, et fournir de toute urgence toute l'aide médicale voulue aux personnes qui en ont besoin**

*Violation : attaques du régime syrien contre des installations médicales et des membres du personnel médical*

- Le Réseau syrien des droits de l'homme a recueilli des éléments de preuve montrant qu'en décembre 2014, le régime a tué 6 professionnels de la santé, dont 4 médecins, parmi lesquels 3 ont succombé à la torture, et 2 membres d'une équipe médicale.
- Parmi les personnes tuées par le régime figuraient :
  - Ahmad Dibou Abdulqader, conducteur ambulancier de 19 ans originaire de Maaret el-Artiq (province d'Alep) mort le 30 novembre 2014 après avoir été touché par un éclat d'obus tiré par le régime;
  - Abdulhamid Abdulmueen Al-Tallawi, habitant de Khan Cheikhoun (province d'Edleb ) arrêté par les forces du régime neuf mois auparavant qui a succombé à la torture dans un centre de détention le 10 décembre 2014;
  - Mohammad Hussein Saleh Al-Sardan, aide-soignant de 17 ans originaire du village d'Al-Bolail (province de Deir el-Zor), tué le 16 décembre 2014 par des frappes aériennes du régime dirigées contre l'hôpital el-Toub el-Hadith (province de Deir el-Zor);
  - Emad Ali Mahna, médecin de 45 ans originaire de Qouneïtra, qui a été arrêté le 29 juin 2013 à Jaramana (province de Damas) par les forces du

régime et dont la famille a été informée de ce qu'il avait été torturé à mort le 18 décembre 2014 à la section Palestine des forces du régime;

- Hesham Subhi Abdulrahman, médecin de 37 ans originaire de Baniyas (province de Tartous) et fondateur de l'organisation Free Syrian Doctors, qui a été arrêté le 19 avril 2012 alors qu'il se rendait à Damas et dont la famille a appris qu'il avait été exécuté le 19 décembre 2014 à la prison de Sednaya.
- Le 7 décembre, les forces du régime syrien ont bombardé l'hôpital Ziad Al-Bikai à Khan el-Cheik, dans la Ghouta occidentale, faisant 3 blessés graves parmi les membres du personnel médical et causant des dégâts matériels à environ 70 % du bâtiment. C'était la quatrième fois que cet hôpital était bombardé par les forces du régime.
- Le 16 décembre, les forces du régime ont lancé une attaque aérienne contre l'hôpital el-Toub el-Hadith à el-Mayaden (province de Deir el-Zor) qui a fait 12 morts, dont 2 familles, et des dizaines de blessés, et qui a presque entièrement détruit cet établissement et l'a rendu hors d'usage.
- Le 16 décembre, un missile tiré sur l'hôpital de l'Orient à Kafr Noubl (province d'Edleb) par un avion de guerre du régime a fait 3 morts et provoqué de lourds dégâts matériels qui ont entraîné la fermeture de l'établissement pendant près d'une semaine;
- Le 20 décembre, l'hôpital Issa Agag à Deraa a été la cible d'un attentat à la voiture piégée qui a fait des dizaines de blessés. L'explosion s'est produite pendant la nuit et a ravagé environ 70 % du bâtiment, dont des magasins contenant des stocks de médicaments;
- Le 25 décembre, Mahmoud Alioui, aide-soignant travaillant au dispensaire d'Al Ghab, a été tué par des barils d'explosifs largués sur cet établissement;
- Le 30 décembre, un hélicoptère du régime a largué un baril d'explosifs sur l'hôpital Al Shifaa à Saraqeb (province d'Edleb), causant des dégâts considérables qui ont rendu l'hôpital inutilisable;
- Le 31 décembre, les forces du régime ont largué des barils d'explosifs sur l'hôpital Al Radwan à Jassem (province de Deraa), tuant 2 enfants, faisant des dizaines de blessés et causant des dégâts considérables à l'étage supérieur du bâtiment.

**Paragraphes 5 à 7 : Toutes les parties doivent lever immédiatement le siège des zones peuplées et assurer sans délai un acheminement sûr et sans entrave ni restriction de l'aide humanitaire destinée aux populations dans le besoin, notamment celle fournie par les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires**

- C'est dans les zones assiégées que les besoins demeurent les plus pressants. Malgré l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014), seules quelques organisations humanitaires et organismes des Nations Unies ont pu accéder à ces zones pour y distribuer l'aide vitale dont les populations ont besoin. La distribution de l'aide se poursuit dans les zones non assiégées et les zones frontalières. Les zones assiégées par le régime

continuent de subir des bombardements quotidiens, provoquant des massacres de civils qui ne font l'objet d'aucune attention ou couverture médiatique.

*Violation : le régime syrien continue d'imposer un siège total à la Ghouta orientale, Daraya, Hajar el-Assouad et Tadamoun*

- Le régime syrien continue d'imposer un siège total à la Ghouta orientale, Daraya, Hajar el-Assouad et Tadamoun. Il empêche l'entrée et la sortie des civils et l'acheminement d'une aide vitale telle que produits alimentaires, médicaments, lait pour nourrissons, fournitures médicales et carburant. Il empêche également tous les organismes et toutes les organisations humanitaires de pénétrer dans ces zones, qu'il continue de bombarder quotidiennement en utilisant un large éventail de munitions, y compris des missiles et des barils d'explosifs.
- Les conditions sanitaires se sont détériorées dans les zones assiégées, entraînant la propagation de diverses affections et maladies, en particulier d'infections hépatiques, de la typhoïde, de la rougeole et de la tuberculose. Le régime empêchant l'aide médicale d'entrer dans ces zones, le système immunitaire des habitants s'y affaiblit à un rythme alarmant.
- Les zones assiégées subissent des bombardements quotidiens. Le régime syrien largue des barils d'explosifs et tire des obus d'artillerie et de mortier sur des lieux de rassemblement et des zones d'habitation, faisant de nombreux blessés. À cause du siège imposé à ces zones par le régime syrien, de nombreuses fournitures médicales nécessaires pour soigner les blessés sont épuisées, ce qui entraîne la mort de nombreux blessés.
- Dans les zones assiégées, les stocks de certains produits alimentaires, en particulier en lait pour nourrissons, ont fortement diminué. Le lait pour nourrissons a vu son prix quasiment décupler, ce qui l'a rendu inabordable pour de nombreuses familles, avec pour conséquence une malnutrition sévère chez les nourrissons.
- Le seul point de passage permettant d'entrer dans la Ghouta orientale et d'en sortir, celui du camp de Wafidin, est fermé à tous les civils, ce qui les empêche de quitter la zone, même pour se procurer de la nourriture. Les habitants qui essaient de sortir sont pris pour cible par des tireurs embusqués du régime syrien, qui tuent ainsi des dizaines de civils par mois.
- En raison de la fermeture du point de passage du camp de Wafidin, seuls quelques commerçants peuvent entrer dans la Ghouta orientale ou en sortir, et le prix des denrées alimentaires a quadruplé ou quintuplé. Ainsi, alors que le prix du kilo de sucre est de 50 livres syriennes à Damas, il atteint 250 livres dans la Ghouta orientale. Après la fermeture du point de passage du camp de Wafidin par le régime, il avait même atteint 2 500 livres syriennes.

*Violation : siège par le régime syrien du quartier de Waar à Homs*

- Le régime syrien continue d'assiéger le quartier de Waar, qui se trouve à l'ouest de Homs et dans lequel vivent quelque 15 000 familles déplacées. Le quartier est encerclé par des points de contrôle militaires tenus par le régime. Depuis qu'il en a entamé le siège en 2013, le régime n'a autorisé que très peu d'organismes humanitaires à y accéder.

**Paragraphe 11 : Toutes les parties doivent immédiatement mettre fin à la détention arbitraire et à la torture de civils en Syrie, notamment dans les prisons et autres lieux de détention, ainsi qu'aux enlèvements, rapt et disparitions forcées, et libérer immédiatement toutes les personnes arbitrairement détenues**

- D'après le Réseau syrien des droits de l'homme, en décembre 2014, les forces du régime ont arbitrairement arrêté 185 personnes, dont 9 femmes, et effectué 133 descentes et contrôles. Les forces extrémistes ont arbitrairement arrêté 112 individus, dont 7 femmes et 3 enfants, et effectué 42 descentes et contrôles. Le même mois, 17 personnes ont été enlevées par les forces du régime et 4 personnes ont été enlevées par des groupes extrémistes.
- Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, en décembre 2014, 105 personnes sont mortes sous la torture dans des centres de détention officiels ou non officiels en Syrie. Les forces du régime ont tué 104 personnes et les forces kurdes en ont tué 1. C'est dans la province de Hama qu'il y a eu le plus grand nombre de victimes, soit 18 au total, contre 14 à Edleb, 13 à Deraa, 11 à Alep, 8 dans la province de Rif-Damas, 7 à Lattaquié, 5 à Homs, 3 à Deir el-Zor, 3 à Raqqa, 3 à Qouneïtra, 2 à Hassaké, 2 à Tartous et 1 à Soueïda. Parmi les personnes torturées à mort figuraient :
  - Abdulhamid Abdulmueen Al-Tallawi, médecin à Khan Cheikoun arrêté par les forces du régime neuf mois auparavant, dont la famille a appris qu'il avait été torturé à mort dans un centre de détention du régime le 10 décembre 2014;
  - Emad Ali Mahna, médecin de 45 ans originaire de Qouneïtra, arrêté le 29 juin 2013 à Jaramana (province de Damas) par les forces du régime, dont la famille a appris qu'il avait succombé à la torture le 18 décembre 2014 à la section Palestine des forces du régime;
  - Hesham Subhi Abdurrahman, médecin de 37 ans originaire de Baniyas (province de Tartous) et fondateur de l'organisation Free Syrian Doctors, qui a été arrêté le 19 avril 2012 et dont la famille a appris qu'il a été exécuté le 19 décembre 2014 à la prison de Sednaya;
  - Hassan Shlash Al-Samara, homme de 74 ans arrêté le 9 décembre 2014 par les forces du régime et torturé à mort le 21 décembre 2014 dans un centre de détention du régime;
  - Ahmad Eidou Al-Yousef et son frère Nasr, originaires du village de Deir Al-Sharqi (province d'Edleb), qui avaient été arrêtés dans la province de Rif-Damas environ un an auparavant, qui ont été torturés à mort par le régime et dont la mère a reçu les documents d'identité d'une section des services de sécurité du régime le 3 décembre 2014;
  - Khaled Qassas et ses deux frères, Rajab et Ahmed, habitants du quartier de Sahet el-Melh (ville d'Alep) arrêtés par les forces du régime à Ras el-Bassit (province de Lattaquié) environ 16 mois auparavant, dont la famille a appris qu'ils avaient été torturés à mort le 12 décembre 2014.

**Paragraphe 14 : Condamne les attaques terroristes et exhorte toutes les parties à combattre et neutraliser les organisations terroristes et les individus qui y sont associés**

- L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a édicté de nouvelles règles qui rendent la vie des habitants de Raqqa plus difficile. Les hommes de moins de 25 ans ne sont pas autorisés à voyager, en particulier dans les zones sous le contrôle du régime. Les femmes ne sont pas non plus autorisées à se rendre dans ces zones quel que soit leur âge.
- La *hisbah* de l'EIIL, police religieuse chargée de la surveillance des mœurs, qui est composée principalement de non-Syriens, a imposé des règles strictes aux personnes vivant dans les territoires sous le contrôle de l'EIIL. Dans le village de Qahtaniyé, dans la Raqqa occidentale, les forces de la *hisbah* ont arrêté une fille de 15 ans dont le visage n'était pas couvert et ont puni son père et ses frères en leur imposant une amende et en leur infligeant 25 coups de fouet à chacun. La jeune fille s'est vu intimer l'ordre de porter un voile dissimulant son visage.
- L'EIIL a empêché des membres du conseil municipal de Deir el-Zor de mener leurs activités et en a arrêté certains. Les autres membres du conseil ont cessé de travailler de peur d'être arrêtés. Plusieurs membres du conseil municipal qui assumaient des fonctions dans le domaine de l'éducation et de la santé ne se rendent plus au travail de crainte d'être arrêtés et poursuivis.
- Pendant la période couverte par le présent rapport, dans le village d'al-Shaddadi (province de Hassaké), l'EIIL a accusé un homme de corruption et de banditisme et l'a amputé de ses membres d'une manière brutale.
- La *hisbah* a condamné de nombreux commerçants de la ville de Sirin (province d'Alep) à 50 coups de fouet pour avoir vendu des cigarettes.
- Dans le village d'Abu Qalqal (province d'Alep), l'EIIL a lapidé à mort un jeune homme et une jeune femme qui se seraient rendus coupables d'adultère.
- Dans la ville de Menbaj (province d'Alep), l'EIIL a coupé publiquement la main d'un jeune homme qui avait été accusé de vol.